



Ville de
Sierentz
infos

Bonne Année

2019



Anniversaires

- 91 ans Marthe Haas née Ritzmann le 14 février
- 91 ans Georgette Meisterlin née Schuller le 21 février
- 88 ans Margot Dreller née Jordy le 09 février
- 88 ans Raymond Fuchs le 22 février
- 86 ans Renée Degano née Bilger le 18 février
- 84 ans Jean-Pierre Prax le 26 février
- 84 ans Marie-Thérèse Ketterlin née Georger le 28 février
- 81 ans Marie-Louise Haerter née Buecher le 24 février
- 81 ans François Keiflin le 28 février
- 80 ans René Keppi le 08 février
- 80 ans Eliane Escaravajal le 11 février
- 80 ans Jean-Paul Ketterlin le 11 février

Mariage

15/12/2018 Weiland Jimmy avec Caligari Elsa

Décès

14/12/2018 Antoine Bissel à l'âge de 86 ans

18/12/2018 Pierre Mertz à l'âge de 85 ans



Raymond Muller

Naissance

Alissa 29/11/2018 fille de Nicolas Beringer et Natalia Medvédéva

Les grands Anniversaires

Au cours du mois de décembre, nous avons célébré les 80 printemps de Raymond Muller.

Encore merci pour son accueil très chaleureux !

Solidarité

Téléthon 2018

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de récolter une somme totale de **4 259,47 €**.

Voici le détail des bénéfices :

- Vente de gadgets : **1 284,96 €**
- Dons Associations (Wushu de l'Est) : **200 €**
- Dons (urnes) : **1403 €**
- Repas : **1 371,51 €**
- Le tournoi de Skat représente un total de **2 108 €** (répartis en dons et repas). Depuis sa création, le tournoi de Skat a reversé la somme de 46 900 € au Téléthon.



AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux sapeurs-pompiers qui ont mis leurs locaux à disposition.

Banque alimentaire

La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire du Haut-Rhin des 30 novembre et 1er décembre derniers a permis de recueillir 5535 kg à l'Hyper U et 1497 kg au LIDL de Sierentz, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs. Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur précieux soutien.

Un grand
MERCI à
tous les bénévoles !!



Banques Alimentaires

Le montant des bénéfices du Marché de Saint Nicolas des 30 novembre, 1er et 2 décembre derniers ainsi que les dons récoltés par chèques et en espèces (622,55€), soit la somme globale de 4 556,40 € a été intégralement versée à la Banque Alimentaire de Mulhouse.

Merci à tous et aux généreux donateurs et pour les dons en pâtisserie.

Carnet	Solidarité	Les vœux du Maire	Conseil municipal	Conseil municipal des Enfants	Associations Loisirs	Zoom sur...	Infos pratiques	Enfance Jeunesse	Manifestations	Rétrospective
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 5	p. 5	p. 6	p. 7	p. 8	p. 10	p. 13

Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chères familles et chers amis,

Pour les vœux de 2018, je citais le Mahatma Gandhi « L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent ». Par cette citation, le Mahatma Gandhi exprimait l'action et le mode de gouvernance de notre commune.

Nous n'avons pas baissé les bras et, chaque jour, nous devons « remettre l'ouvrage sur le métier ». L'année qui se présente à nous sera une année particulière, celle de la fin d'une mandature de la Municipalité, qui sera renouvelée au mois de mars 2020. Nous avons pu, grâce à l'engagement de toute l'équipe municipale ainsi que celui de nos services, respecter notre programme de travaux. L'école Jacques Schmidt s'est enrichie de 2 salles de classe supplémentaires qui, comme prévu, pouvaient être opérationnelles pour la dernière rentrée des classes. Mais cela n'a pas été nécessaire, les effectifs de nos écoliers étant restés stables.

Le centre technique municipal et le centre d'incendie et de secours ont été inaugurés en octobre dernier. Nous possédons à présent les équipements et les bons outils adaptés à une commune de notre importance.

Le chantier de la nouvelle école Picasso se poursuit et le planning est respecté. Sauf incident majeur, comme prévu, la rentrée des classes 2019 devrait se faire sur le site du Domaine du moulin Haas.

ENFIN... !! Après de longues négociations avec les compagnies d'assurances, nous pouvons à présent entamer la phase travaux de la reconstruction du Complexe sportif. La Maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'architecture DRLW. Le permis de construire devrait être déposé tout prochainement. Le projet de construction de courts

de tennis couverts, avec club-house, qui était prévu et qui a été retardé dans son exécution (à cause de l'incendie) sera mené de concert avec les travaux de reconstruction de la salle omnisports.



Sierentz se transforme, notre population augmente, notre territoire est attractif, à nous d'être vigilants à la qualité de notre environnement et à la qualité de vie de nos concitoyens. C'est en ce sens que nous menons, avec l'assistance d'un bureau d'études, une vision d'avenir 2030-2050 pour le « Bien Vivre de nos habitants à Sierentz ».

Vous avez été invités à partager le travail avec nous. Le fruit de notre réflexion a été présenté à la médiathèque, et chacun d'entre vous aurait pu prendre connaissance des propositions formulées (...dépêchez-vous, il est encore possible jusqu'au 12 janvier de venir découvrir l'exposition et d'exprimer votre avis).

En 2018, nous avons œuvré pour finaliser les promesses de notre mandature. 2019 sera une année de transition qui préparera la mise en place d'une nouvelle équipe. Celle-ci aura pour mission de gérer et de poursuivre le travail et l'engagement des précédentes Municipalités.

Au nom de mon équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Nouvelle Année !

Je vous livre en réflexion une citation (d'Azerbaïdjan) : « Pour préparer Noël et la Nouvelle Année, IL FAUT 3 CHOSES : outre les ornements et l'arbre, LA FOI DANS LES BEAUX JOURS QUI VONT VENIR ».

Je vous invite à nous rejoindre à la salle « L'AGORA » le **jeudi 17 janvier 2019 à 18 h 30**, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

Votre Maire, Jean-Marie BELLARD

2019

Séance du 04 décembre 2018**Affaires financières**

Le Conseil Municipal a approuvé les décisions modificatives, à intervenir aux budgets de l'exercice.

Affaires financières - subventions

Le Conseil Municipal a versé les subventions ci-après :

- 2 400,00 € à l'OMSA au titre des droits de place du marché Saint Nicolas 2018 ;
- 780,00 € à l'USEP Jacques Schmidt au titre du séjour scolaire à Munich du 30 mai au 1er juin 2018 ;
- 3,00 € à la Bibliothèque Centrale de Prêt en complément des 182 € inscrits au budget primitif, constituant le montant total dû au regard de la population (185 €) ;
- 1465,10 € au titre des compétitions sportives en complément des 2 000 € inscrits au budget primitif.

DGF – Longueur de voirie communale

La longueur de voirie classée dans le domaine public communal est prise en compte dans la détermination du montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au titre de la fraction de péréquation de la dotation de solidarité rurale (DSR). Depuis la dernière évaluation, les voiries du lotissement « Les Acacias » ont été intégrées dans le domaine public communal, soit une longueur supplémentaire de 454 m.

Le Conseil Municipal a fixé la nouvelle longueur de voirie communale à 20 282,80 m.

IBA Gares actives – Avenant 01

Dans le cadre du processus IBA, dans lequel est engagée la Ville, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'avenant 01 Groupe de projets Gares actives. Celui-ci prend en compte l'intégration de nouveaux partenaires (Stein, Bad Säckinggen, Wehr-Brennet et Münchenstein), le financement de la réalisation des plans de ville et des frais d'impression (634 € pour Sierentz).

Affaires foncières – Acquisitions

Le Groupement Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), propriétaire des emprises du centre hospitalier de Sierentz, souhaite céder les propriétés qui ne lui sont pas nécessaires pour le fonctionnement de ses activités.

Il s'agit notamment des terrains jouxtant le lotissement « L'envol des Hirondelles », de l'ancienne gendarmerie, de la maison CATTP, du monument de la Vierge, des parkings du cimetière et de l'école, du cimetière et d'une parcelle boisée à l'arrière du cimetière et du parking.

Après étude de la proposition faite par le GRHMSA et négociation, la Ville pourrait acquérir ces emprises, pour un montant global de 2 300 000 € net vendeur pour le GHRMSA, sous réserve d'un usage public des terrains à bâtir. Considérant l'intérêt pour la Ville de pouvoir acquérir ces terrains, pour la réalisation d'équipements publics ou d'intérêt public, le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour l'acquisition auprès du GHRMSA des parcelles concernées au prix de 2 300 000 € net vendeur pour le GHRMSA payable en deux fois, respectivement en janvier 2019 et en janvier 2020.

Domaine Haas**Constitution d'une association**

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'une association « Domaine HAAS » pour poursuivre l'administration du Domaine HAAS, conformément aux conditions particulières stipulées dans l'acte de vente du 22 mars 2007. Il a procédé à la désignation de quatre membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Comité de Direction de l'association à constituer comme suit :

- Monsieur Stéphane DREYER
- Monsieur Patrick GLASSER
- Madame Claudine BUMBIELER
- Monsieur Nicolas ARBEIT

Personnel communal – tableau des effectifs

La durée hebdomadaire de temps de travail d'un adjoint technique territorial a été portée à 13/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs en ce sens.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté les indemnités de sinistre d'un montant de 998,77 € au titre du sinistre du 14 décembre 2017 et de 4 579,84 € au titre du sinistre du 16 août 2018.

Cession d'un pont roulant

Le bâtiment situé 2, rue des Romains, acquis par la Ville pour l'installation du centre technique municipal et du centre de première intervention, était équipé de ponts roulants. Seul un de ces ponts a été conservé. Le Conseil Municipal a approuvé la cession du 2^{ème} pont roulant, au profit de la SARL RICHARD Roland et Fils, pour un montant de 2 500 €.

Le compte-rendu intégral de la séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr



Election du nouveau conseil municipal des enfants

Le 18 décembre dernier, un nouveau conseil municipal des enfants a été élu.

Composée de 14 candidates et candidats, la liste numéro 1 « les intellos du coin » a remporté les élections par 150 voix contre 90 à la liste numéro 2 « les génies juniors ».

Engagés pour un mandat de deux années, les conseillères et conseillers issus de l'école primaire Jacques Schmidt ont déjà de nombreuses idées de projets à mener. A suivre !

Les élus :

Nino DILORENZO CM2 – Gabriel BEKA CM1 – Esteban FUERTE CM2 – Léonie HOLTZ CM1 – Coline SOLIER CM1 – Youssef DAOUD CE2 – Rose VACHET-VALAZ CM1 – Tom DOMINIQUE CE2 – Thomas KEIFLIN CM1 – Léa FORTIER-BEAULIEU CE2 – Lycia BERNARD CM1 – Jules BONNEAU CE2 – Ness BERNARD CM1 – Léo CUEVAS CE2.



Associations / Loisirs

Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrirez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.



Nouvelle énigme :

Cette rue s'est faite appelée successivement Taubengasse puis Hallwilstrasse. Quel est son nom à présent ?

Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de décembre.

Il a vu le jour à Sète le 22 octobre 1921. Une rue porte le nom de ce poète auteur-compositeur-interprète français. Quelle est cette rue ?

Il s'agit de la rue Georges Brassens.

Georges Charles Brassens est né à Sète, le 21 octobre 1921. En 1936, Brassens a quinze ans et fait, après la musique, l'autre découverte de sa vie. Alphonse Bonnafé, professeur de français au collège de Sète, parle de poésie avec ferveur, brio et assez d'intelligence en tout cas pour captiver le jeune homme, élève approximatif mais désormais conscient de l'importance des mots. Brassens s'installe à Paris en février 1940. Comble de l'aubaine, la tante Antoinette possède un piano



droit qui permettra au nouveau venu de se faire la main et d'improviser quelques mélodies. En 1945, Brassens achète sa première guitare et perfectionne sa technique sur les premières chansons de son répertoire. Il tente sa chance dans les cabarets. Le succès a pointé son nez et ne se démentira plus. Le 29 octobre 1981, Brassens quitte la planète. Il meurt à Saint-Gély-du-Fesc, des suites d'un cancer. Une cinquantaine de thèses, l'enregistrement par Jean Bertola ou Maxime Le Forestier, des dizaines de chansons inédites notées sur des cahiers, se chargent d'éclairer son oeuvre et de la transmettre aux nouvelles générations. Trente ans après sa mort, les mots de Brassens font toujours mouche.

Les Sapeurs-Pompiers de Sierentz

EFFECTIFS

Le corps est constitué de 27 sapeurs-pompiers (25 hommes et 2 femmes) dont 7 sous-officiers (mission principale : l'encadrement), 15 hommes du rang (missions principales : équipier, chef d'équipe, conducteur), 4 sapeurs-pompiers en cours de formation (stagiaire) et 1 médecin sapeur-pompier.



FORMATION DE MAINTIEN ET DE PERFECTIONNEMENT DES ACQUIS

- Environ 50 heures de formation par année pour les sapeurs-pompiers déjà formés ;
- Pour les sapeurs-pompiers qui débutent, la formation est modulée pour chaque nouvelle recrue en fonction de leur disponibilité.



ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE

Le corps des sapeurs-pompiers a été doté d'un nouveau véhicule VLHR (Véhicule Léger Hors Route) permettant de remplacer le Range Rover, qui, au bout de 40 années de bons et loyaux services, a été donné à l'Association Pompiers Alsace Solidarité.

ANCIENNE CASERNE

Après 33 ans passés dans la caserne rue Rogg Haas, le 25 août 2018, les sapeurs-pompiers de Sierentz ont procédé au déménagement des anciens locaux, à la descente des couleurs et au déplacement des véhicules.



OPÉRATIONNEL

Sur l'année 2017, du 1er janvier au 31 décembre, 208 interventions ont été réalisées sur leur secteur d'intervention (173 interventions sur Sierentz et 36 sur les communes avoisinantes).

Sur l'année 2018, du 1er janvier au 15 décembre, 293 interventions ont déjà été réalisées.



NOUVEAU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Il est en service depuis le 25 août dernier et a été inauguré le 20 octobre.

- ① Salle de formation
- ② Grande remise
- ③ Remise SAP (secours à personnes)



Infos pratiques

Université populaire

L'Université Populaire du Rhin vous concocte chaque année un programme culturel, éclectique, riche et varié. Plus encore qu'une offre de formations et d'activités de loisirs, l'ADN de l'UP du Rhin est de vous permettre de vous épanouir individuellement et de valoriser votre potentiel.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été conçu le nouveau programme, dans lequel vous trouverez un grand nombre de propositions autour de thèmes variés : langues, développement personnel et professionnel, sport et bien-être, loisirs, culture générale. Votre antenne à Sierentz vous propose notamment pour ce second semestre, des cours d'aquarelle, du hatha yoga ainsi que de la sophrologie existentielle.

Retrouver toutes les informations sur universitepopulaire.fr

Renseignements :
03 89 46 48 48
sierentz@universitepopulaire.fr

SAISON
2018
19

Nouveau programme !

LANGUES
BIEN-ÊTRE & LOISIRS
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
FORMATIONS

universitepopulaire.fr

DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°55 Edition de Sierentz

Comme chaque année

Comme chaque année, le mois de décembre fut placé sous le signe du partage, de l'entraide, de la générosité. Pour familiariser les enfants avec ces mots, « Les Barbapapas » ont organisé deux actions :

- **une grande collecte de jouets et de vêtements enfants** au profit de « Terre des Hommes Alsace » et « Des bébés du coeur » de Mulhouse. Elle a rencontré un grand succès, un grand merci !
- **des séances de contes durant le marché de Saint-Nicolas**, les 1^{er} et 2 décembre. Dans un décor réalisé avec les enfants au milieu des portraits photos des maternelles, les animateurs ont conté de belles histoires dans le caveau de la Bascule. Une urne était à disposition pour y déposer des dons libres qui seront remis à l'IME de Bartenheim en janvier lors d'une rencontre entre enfants des deux structures.



Vie scolaire

Pour Noël, nous avons préparé un bricolage spécial : nous avons cousu une moufle du Père Noël. Nous avons dû apprendre à enfiler le fil dans le chas de l'aiguille, et à coudre en passant l'aiguille de part et d'autre du tissu. Merci aux parents de nous avoir aidés !

Et voici le résultat !

La classe des CE1 bilingues



Visite du Saint Nicolas

Après avoir envoyé une lettre pour annoncer aux élèves de l'école maternelle Picasso qu'il viendrait les voir, le Saint Nicolas a tenu sa promesse ! Et c'est en chantant que les élèves l'ont accueilli...et lui ont promis d'être bien sages ! Tous ensemble, nous avons partagé manalas et chocolat chaud.

Nous lui avons chanté une chanson en français et une en alsacien et lui avons promis d'être sages comme des images !!
Merci Saint Nicolas !!!



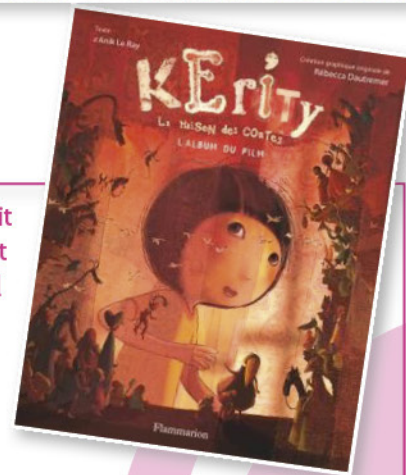
Mardi 18 décembre, le Ciné Sierentz a offert aux classes la projection d'un film d'animation à la salle polyvalente. 6 classes de l'école élémentaire (CP au CE2) ont pu découvrir « Kérité et la maison des Contes ».

L'histoire se passe à Kérité. Nathaniel, 7 ans, emménage avec ses parents et sa sœur Angelica dans la maison de leur tante Éléonore, qui vient de mourir. Chacun des 2 enfants reçoit d'elle un héritage : Angelica obtient une poupée. Nathaniel reçoit la bibliothèque. Il y retrouve les

livres d'histoires qu'il aimait tant, que sa tante lui lisait autrefois. Mais Nathaniel ne sait toujours pas lire...

Il se trouve que ces livres ne sont pas de simples livres et qu'ils renferment un secret...

UN GRAND MERCI AU CINE SIERENTZ



Le 30 novembre, les 2 classes de CE1-CE2 monolingues ont eu le plaisir d'assister au magnifique spectacle musical sur glace « Alice au pays des Merveilles ». Ce spectacle est inspiré d'« Alice au pays des Merveilles ». Ce n'est plus un drôle de chat blanc. Le poursuivant dans les ruelles de Paris, Alice est aspirée par une bouche d'égout et va découvrir un monde fantastique et coloré ! Elle aidera la Reine Blanche à reprendre à la Reine Rouge son sceptre magique.



Après le Marché de Saint Nicolas



L'édition 2018 du Marché de Saint Nicolas a, une nouvelle fois, connu **une très belle fréquentation**.

Un succès dû en grande partie au cachet que veille à garder cette manifestation ainsi qu'à la diversité et la qualité des produits présentés.

Le Marché, c'est aussi beaucoup de générosité :

- Une somme de 5 100 € a été récoltée lors de la vente des Bredala et les droits de place des cabanons. Elle sera reversée à un ou plusieurs organismes caritatifs du secteur (non connus à ce jour).
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont offert de leur temps et apporté leur contribution à la confection des Bredala, et notamment les « dames Bredala ».
- Et, bien sûr, un grand merci à toutes les personnes qui les ont achetés. Pas moins de 126 kg de Bredala ont été vendus, dont 58 kg ont été confectionnés par le groupe des pâtisseries et pâtisseries bénévoles à L'Agora !
- De nombreux jouets ont été récoltés, dans le cadre des actions organisées par Lion's Club. Un grand merci aux enfants et aux parents ayant fait ces dons.



Mille mercis à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour organiser ce marché :

- les employés communaux avec, à leur tête, Joseph Haaby
- Saint Nicolas et son Père Fouettard
- toute l'équipe des « Bricoleurs »
- l'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz pour les friandises distribuées durant ces deux jours ; ce ne sont pas moins de 500 manalas qui ont été distribués au courant du week-end, complétés de 20 kg de mandarines, et 10 kg de papillotes !
- l'ânier, Monsieur Goepfert de Landser
- la commission communale « Marché » avec, à sa tête, Aimé François.

Merci également à vous tous qui avez arpenté les allées du marché, parlé de cette manifestation autour de vous et contribué à ce succès d'année en année...

Une nouveauté cette année : le Concours du plus beau cabanon

A l'initiative de l'Adjoint au Maire Aimé François et de la Conseillère municipale déléguée Rachel Vachet Valaz, un jury composé de 6 Sierentzois a noté les cabanons selon leurs décorations et éclairage ainsi que la qualité de la présentation des produits. Voici le palmarès :

1^{er} prix : Sandrine Grossheny (Bollwiller) avec un stand totalement dédié au bois à partir de palettes de récupération

2^{ème} prix : Cassandra Mischi (Hindlingen) pour des décors de Noël de style « shabby chic »

3^{ème} prix : Marie-Claude Sauniez (Manspach) pour un éventail d'objets de saison sur le thème « Noël en Alsace »



Le Marché a été ponctué de 2 prestations musicales de grande qualité :

- ① : Samedi, l'ensemble vocal du Chœur des Garçons de Mulhouse a enchanté l'auditoire.
- ② : Dimanche, pour son traditionnel concert de la Saint-Nicolas, la Musique Municipale « Concordia » a une nouvelle fois fait preuve de son grand savoir-faire musical en livrant, sous la direction de son chef Nicolas Jarrige, une prestation magistrale composée d'un savant dosage d'œuvres classiques et de compositions plus contemporaines. Cette année, à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Nicolas Jarrige a signé une pièce rappelant la tragédie des combats meurtriers.





Concours de Bredala amateur du 1^{er} décembre 2018

5^{ème} édition

Cette année, 10 pâtissiers amateurs ont participé au concours des meilleurs Bredala, organisé durant le marché de Saint Nicolas.

6 jurés ont évalué les gâteaux proposés, en tenant compte de la qualité visuelle, ainsi que gustative, des bredala présentés.

La concurrence était rude, les candidates s'étaient surpassées !

Membres du Jury :

Hervé Schueller – Pâtisserie Schueller

Lionel Zussy - Pâtisserie Zussy

Laurent Arbeit – Winstub « A Côté »

Guillaume Belliard - Restaurant « Chez Guillaume »

Christophe Wirth – Boulangerie Wirth

Jean-Marie Belliard, Maire de Sierentz

Les lauréates :

Bredala d'or : Séverine WOLFF - Sierentz

Bredala d'argent : Géraldine SCHURDER – FRANCOIS
Steinbrunn-le-Haut

Bredala de bronze : Peggy HEINIS – Helfrantzkirch

Les gagnantes ont été récompensées par des bons d'achat des artisans et commerçants de Sierentz.



La recette du Bredala d'or 2018 de Séverine WOLFF



LE BRUNSLI ou « petit brun de Bâle »

Ingrédients

75g de blancs d'œufs (2 à 3 œufs suivant la taille), 250g de sucre glace, 125g de poudre d'amandes, 125g de poudre de noisettes, 40g de cacao en poudre non sucré, 1/2c à café de cannelle, 1c à soupe de kirsch (facultatif), sucre en poudre pour la finition.

Préparation

1. Mélanger tous les ingrédients (sauf le sucre en poudre).
Filmez la pâte et réserver au frais 2 heures minimum.
2. Préchauffez le four à 230 degrés. Etalez la pâte sur une surface saupoudrée de sucre en poudre (et non de farine) ou entre 2 feuilles de papier sulfurisé.
3. Découpez des formes à l'emporte-pièce, puis posez sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
4. Enfourez pour 3-4 minutes seulement.

Une fois les biscuits refroidis, ils durciront en surface mais resteront moelleux à l'intérieur.
Conservez dans une boîte hermétique.

Bonne dégustation !



Ciné Sierentz

Prochaine séance **le mardi 15 janvier à 20 h**
Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Bohemian Rhapsody retrace le destin extraordinaire du groupe Queen et de leur chanteur emblématique Freddie Mercury, qui a défié les stéréotypes, brisé les conventions et révolutionné la musique. Du succès fulgurant de Freddie Mercury à ses excès, risquant la quasi-implosion du groupe, jusqu'à son retour triomphal sur scène lors du concert Live Aid, alors qu'il était frappé par la maladie, découvrez la vie exceptionnelle d'un homme qui continue d'inspirer les outsiders, les rêveurs et tous ceux qui aiment la musique.



Réception du Nouvel An

L'ensemble de la population est convié à la Réception du Nouvel An le 17 janvier prochain à 18 h 30 à L'AGORA. Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux personnes intéressées de venir retirer une invitation à l'accueil de la Mairie.



Cav'Conc scène ouverte

Le prochain Cav'Conc initialement prévu fin janvier est reporté au mois de mars 2019.



Don de sang

le 06 février

Mercredi 06 février de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes

Rue Clémenceau (derrière la Mairie).

Venez nombreux !

Collation assurée par l'Amicale.



Thé dansant

Prochaine date : le 23 janvier

A partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Thème : Nouvelle Année

Verre de l'amitié offert !



Soirée alsacienne de spectacle

Cette année, notre traditionnel théâtre sera remplacé par une soirée alsacienne où sketches et cabaret chanté seront proposés à notre fidèle public sous le titre

« S'Elsass isch immer no do »

Vente des billets à la Salle de Musique (Ancien Tribunal de Sierentz)

- Lundis 28 janvier et 04 février de 19 h à 20 h
- Vendredis 11 et 18 janvier de 19 h à 20 h

Prix de la place : 9 euros

Téléphone en salle de musique, uniquement pendant les heures de vente : 03 89 81 62 80

Séances à la salle des Fêtes de Sierentz

Janvier

- Samedi 26 janvier à 20 h 15
- Dimanche 27 janvier à 15 h

Février

- Vendredi 8 février à 20 h 15
- Samedi 9 février à 20 h 15
- Dimanche 10 février à 15 h

conours du plus beau bonnet

Après-Ski Fascht

Agora Sierentz

2 Février 2019
19 h 00

DJ TOM
DJ BLACK BULL
KPS Evenements

Après-Ski

BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE

Prévente ou personne déguisée :
5 € et une boisson offerte

Entrée : 10 €

INSCRIPTION : hbc.sierentz@gmail.com

Travaux

- ① Extension de l'école élémentaire Jacques Schmidt
- ② Rénovation du bâtiment de l'ancien tennis couvert en salle multisports
Renforcement du réseau d'eau potable rue Clémenceau
- ③ Construction d'un groupe scolaire « maternelle »
- ④ Aménagement du nouveau centre d'incendie et de secours
Isolation acoustique du pas de tir 25 m au stand de tir avec remplacement de la couverture et renforcement de la charpente

**Et toujours...**

des manifestations tout au long de l'année :
 Cav'conc au caveau de la Bascule, Fête de la Musique (23 juin),
 soirée Tricolore (13 juillet), concours des maisons fleuries, soirée Jazz
 (17 août), marché de Saint Nicolas, concours de Bredala Amateur
 et du plus beau cabanon (30 novembre, 1^{er} et 2 décembre),
 invitation des Anciens au repas de Noël (16 décembre).

Manifestations

- ① Journée Citoyenne (02 juin)
- ② Marché aux fleurs (05 mai)
- ③ ④ Jumelage Sierentz – Kostomloty :
inauguration de l'Allée de Kostomloty (25 mai)
- ⑤ Grand Cav'Conc (25 mai)
- ⑥ Sie'roulette (03 juin)
Sierentz à Cœur ouvert (10 juin)



Sierentz demain...

- Etude prospective de développement :
« Sierentz 2030-2050 »



AGENDA

Janvier

- | | | |
|----|--------------------------------|---------|
| 15 | Cinéma | page 12 |
| 23 | Thé dansant | page 12 |
| | Soirée alsacienne de spectacle | page 13 |

Février

- | | | |
|----|----------------------------------|---------|
| 02 | Après-ski Fascht – Handball Club | page 13 |
| 06 | Don du sang | page 12 |
| | Soirée alsacienne de spectacle | page 13 |



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : janvier 2019.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr

Impression : Alsagaphic, Rixheim. Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, documents remis.